

Département organisations sportives

Choisy le Roi, le 8 juin 2010

Destinataires :

- Equipes qualifiées pour les Championnats de Division d'Excellence Féminine et de Nationale 1, 2 et 3 Féminins et Masculins 2010/2011.

N/Réf. : CG/EC – Réf. CCS n° 740

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Afin de préparer au mieux la saison 2010/2011, nous vous prions de bien vouloir inscrire votre équipe dans la division pour laquelle elle est qualifiée sportivement, sur le site internet de la FFVB www.volley.asso.fr .

A cet effet, veuillez vous rendre :

- 1. à la rubrique « Saisie des licences » puis « Gestion des licences »,
- 2. à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, vous allez en « Engagement en Compétition Nationale Senior »,
- 3. Vous rentrez à nouveau le numéro d'affiliation du club pour créer le nouveau formulaire d'engagement de votre équipe 2010/2011 en confirmant ou en modifiant les informations demandées (division, correspondant, salles...)
- 4. Vous validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.
- 5. Une fois que vous avez définitivement validé l'engagement de votre équipe, après l'enregistrement définitif demandé, nous vous demandons d'imprimer le formulaire d'engagement de votre équipe en deux exemplaires en vous positionnant sur « Imprimer la fiche d'engagement ».

Le premier formulaire devra nous parvenir avant le 20 Juin 2010 dernier délai au siège fédéral, dûment daté, signé, cacheté par le club et accompagné des chèques de droit d'engagement correspondant (cf annexe). **En outre, « votre groupement sportif doit obligatoirement être en règle financièrement avec les différentes instances fédérales pour participer aux compétitions nationales » (Article 9 du R.G.E.N.).**

Le second formulaire devra être acheminé à votre Ligue Régionale qui le retournera dûment visé ensuite au siège de la Fédération pour le 30 juin 2010 dernier délai.

Nous vous précisons que l'engagement définitif de votre équipe est subordonné à la saisie de toutes les données contenues dans le formulaire de votre équipe.

Cette procédure informatique vous permettra également de nous signaler tout éventuel changement pendant la saison sportive (nouveau correspondant, nouvel entraîneur...), que vous devrez mettre à jour obligatoirement sur le formulaire de votre équipe via le site internet fédéral, pour être validé par la CCS.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives.

**Le Président de la CCS par intérim
Claude GANGLOFF**

P/O Le Secrétaire Administratif

Eric COLAS.

Copie : Ligues Régionales

